



## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon  
Séance du 09 avril 2019  
Présidence : Monsieur Christophe Naz

### **LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON**

Vu le préavis N° 19/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 27 mars 2019 concernant l'Octroi d'une autorisation d'emprunter.

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

ouï le Rapport de la Commission de Gestion et de Finance

concernant le préavis N° 19/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 27 mars 2019 concernant l'octroi d'une autorisation d'emprunter

décide à main levée et à l'unanimité :

- d'autoriser la Municipalité d'emprunter jusqu'à un montant maximal de CHF 410'000.-
- et
- de laisser dans les attributions de la Municipalité le choix du moment ainsi que la détermination des modalités de l'emprunt

Ainsi délibéré en séance du 09 avril 2019

### **AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON**

Le Président

La Secrétaire

Christophe Naz



Monique Berney